

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL

PROGRAMME 359

RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT

DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

PRÉSIDENTE FRANÇAISE  
DU CONSEIL DE L'UNION  
EUROPÉENNE EN 2022



PROGRAMME 359  
**Présidence française du Conseil de l'Union européenne  
en 2022**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Xavier LAPEYRE DE CABANES

Responsable du programme n° 359 : Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

La France assure depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 la présidence du Conseil de l'Union européenne. Pendant six mois, la présidence a pour principales missions de :

- présider toutes les sessions du Conseil de l'Union européenne ainsi que toutes les réunions des instances préparatoires de ce Conseil (COREPER, groupes de travail, etc.) à Bruxelles et à Luxembourg, et d'organiser et présider une vingtaine de réunions ministérielles informelles et de nombreuses réunions de hauts fonctionnaires et d'experts en France ;
- participer à un certain nombre de rencontres obligatoires ou à des sommets avec des chefs d'État ou de gouvernement ou des ministres de pays tiers ayant des relations privilégiées avec l'Union européenne ;
- représenter le Conseil dans ses relations avec les autres organes et institutions de l'Union européenne, en particulier avec la Commission européenne et le Parlement européen : c'est ainsi que des membres du gouvernement seront appelés régulièrement à s'exprimer devant le Parlement européen et à travailler en « trilogues » ;
- représenter l'Union européenne dans un certain nombre de conférences internationales.

Pour coordonner efficacement l'ensemble de ces manifestations, le Gouvernement a décidé, par décret n° 2020-1117 du 8 septembre 2020, de créer un secrétariat général de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (SGPFUE) qui est chargé notamment de coordonner la définition de la liste des événements, réunions et manifestations, d'évaluer le coût de ces événements et manifestations en liaison avec les administrations concernées et d'en coordonner la mise en œuvre, d'arrêter, en liaison avec les administrations concernées, la programmation des crédits correspondants, de coordonner leur gestion, de piloter les dépenses et d'en rapporter l'exécution devant le Parlement.

S'agissant du programme 359, la loi de finances initiale pour 2021 s'élevait à 126 M€ en AE et 46,8 M€ en CP. En tenant compte de la mise en réserve (5M€ en AE et 1,9 M€ en CP), d'une annulation de 0,8 M€ en AE et CP ayant minoré la mise en réserve, du virement entrant de 0,6 M€ en provenance du SGAE et du transfert sortant de 2,4 M€ au profit du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, les crédits disponibles s'établissaient à 119,2 M€ en AE et 43,1 M€ en CP.

Au final, l'exécution s'est établie à 36,5 M€ en AE et 9,7 M€ en CP, nettement en deçà de la prévision d'exécution. Si les ministères avaient anticipé l'organisation des événements en notifiant à temps leurs marchés - notamment les marchés subséquents événementiels dérivés de l'accord-cadre interministériel relatif à l'organisation d'événements - pour pouvoir engager les dépenses avant fin 2021, plusieurs facteurs expliquent cette sous-consommation. Elle est essentiellement due à la vague de COVID-19 apparue en novembre 2021 qui pouvait laisser présager l'annulation, le report ou le passage en visioconférence de certaines manifestations.

L'ensemble des crédits non consommés, soit 87 M€ en AE et 34,6 M€ en CP, a été reporté sur la gestion 2022 et le programme a bénéficié d'un arrêté de report anticipé le 7 janvier 2022 permettant une reprise forte de la consommation et l'organisation sans à-coups budgétaire des événements du premier trimestre 2022.

L'année 2021 a été une année de préparation centrée sur quatre grandes priorités du SGPFUE qui ont permis la mise en place d'une organisation efficace des événements planifiés en 2022 :

### 1° Labelliser et programmer les événements

- Le SGPFUE a instruit et labellisé près de 400 événements au titre des activités obligatoires de la Présidence ou des activités à l'initiative propre de la Présidence. Les budgets ont été répartis par ministère en février dernier puis ajustés lors des comptes rendus de gestion de mai et septembre 2021.
- Le SGPFUE a en outre mis en place un dispositif de labellisation des événements organisés par des tiers (collectivités territoriales, établissements publics, acteurs du secteur privé, etc.), sans financement du programme 359. Plus de 430 événements ont été ainsi labellisés à fin février 2022.

## **2° Coordonner et appuyer les ministères dans la préparation des événements**

- L'organisation des événements est déconcentrée : les ministères sont incités à s'organiser en mode projet, ils gèrent le budget de leurs événements à travers une délégation de gestion sur une partie des crédits du programme 359.
- Le SGPFUE s'appuie sur un réseau de coordonnateurs ministériels PFUE qui se réunit mensuellement. Leur action est complétée par des réseaux plus spécialisés (correspondants budgétaires, communication, événementiels, sécurité, développement durable).
- Ces réseaux permettent d'assurer la diffusion de doctrines sur l'ensemble des sujets d'intérêt commun et l'échange des pratiques.
- Pour les événements les plus importants de la PFUE, le SGPFUE a organisé des missions de reconnaissance et des réunions de suivi avec les ministères organisateurs en associant les services déconcentrés de l'État et les collectivités territoriales concernés.

## **3° Mettre en place les outils d'organisation mutualisés ou « biens collectifs »**

- Les marchés publics transversaux les plus importants ont été passés début 2021 et sont tous notifiés : accréditations, décoration des bâtiments du Conseil à Bruxelles, agence réceptive, agents de liaison, objets promotionnels.
- Par ailleurs, dans le cadre de la préparation de leurs événements, la plupart des ministères ont recours à un accord-cadre interministériel événementiel passé par la direction des achats de l'État (DAE). Seuls trois ministères (MEAE, MEFR, MINARM) utilisent leurs propres marchés ministériels.
- Pour l'interprétation des événements les plus importants, le SGPFUE a conclu une convention avec la DG Interprétation de la Commission européenne.
- La conception technique et l'hébergement du site Internet de la présidence font l'objet d'une convention avec le Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne.
- D'autres solutions interministérielles ont été mises en place, concernant la communication, le transport des délégations pour les événements les plus importants, le développement durable, les systèmes d'information de la présidence et la cybersécurité.

## **4° Préparer la communication**

- Le SGPFUE assure l'unité graphique des visuels, la couverture média des grands événements pour les séquences clés (TDH – télédiffuseur hôte), le bon usage de l'emblème de la PFUE et l'animation des réseaux sociaux.
- La conception et la mise en production du site Internet ainsi que la validation et la traduction des contenus sont également prises en charge par le SGPFUE.

## Objectifs et indicateurs de performance

Compte-tenu de la date de création du SGPFUE en septembre 2021, la maquette de performance n'a pu être détaillée en PL 2022. Elle mentionnait un objectif (réussir l'organisation de la PFUE) et deux pistes d'indicateurs :

- la perception de l'organisation de la présidence ;
- la maîtrise des coûts d'organisation.

Un objectif et un indicateur de développement durable ont été ajoutés dans le PLF 2022.

Les objectifs et indicateurs finalement retenus pour 2022 sont :

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Exercer une présidence durable de l'Union européenne</b>
INDICATEUR 1.1	Émissions de gaz à effet de serre
<b>OBJECTIF 2</b>	<b>Réussir l'organisation de la présidence française de l'Union européenne</b>
INDICATEUR 2.1	Taux de satisfaction des participants
INDICATEUR 2.2	Coût par participant

### Indicateur 1.1 : émissions de gaz à effet de serre

Un marché portant sur la réalisation du bilan carbone de la PFUE permettra de quantifier les émissions de GES à l'occasion de la PFUE. Il devra identifier les postes d'émission significatifs, récolter et traiter les données utiles pour proposer une estimation fiable de ces émissions. La collecte des données incombera au titulaire du marché, avec le soutien des ministères organisateurs en tant que de besoin. L'enjeu principal consiste à coordonner la collation des données auprès des ministères pour connaître avec précision le niveau réel des émissions afin de pouvoir ensuite les compenser.

La cible que s'est fixée le SGPFUE consiste à ne pas dépasser 75 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre.

Un Européen émet en moyenne 1 tonne de GES lorsqu'il se déplace de son pays d'origine jusqu'en France. Avec une hypothèse de 380 réunions en France métropolitaine accueillant en moyenne 150 participants, les émissions liées au transport des participants aux manifestations de la PFUE sont estimées à 57 000 tonnes.

Par ailleurs, sur la base des estimations faites par la présidence allemande, le SGPFUE considère que le transport représente 80 % des émissions de GES d'un événement de la PFUE.

Les émissions totales liées aux réunions en France métropolitaine sont donc évaluées à 71 250 tonnes, auxquelles il faut ajouter 750 tonnes pour trois réunions outre-mer.

### Indicateur 2.1 Taux de satisfaction des participants

Un prestataire extérieur est chargé de la diffusion numérique d'un questionnaire de satisfaction et de la collecte des données. Le questionnaire sera envoyé à un nombre représentatif de participants. Comme lors de la PFUE 2008, ce questionnaire distinguera plusieurs types de prestations, notamment l'accueil, l'hébergement et la restauration.

La cible est d'atteindre un taux de satisfaction de 4,5/5. Ce taux est légèrement supérieur à celui obtenu lors de la PFUE 2008, qui s'élevait à 4,3/5.

### Indicateur 2.2 : coût par participant

Les crédits du Programme 359 sont majoritairement programmés – hormis les dépenses de l'action 3 – par événement sous forme d'un axe « projets analytiques ministériels » (PAM), créé dans Chorus. Cette structuration permet de suivre les dépenses événement par événement.

Le nombre de participants est évalué à partir du nombre de délégués et journalistes accrédités. Les autres personnes accréditées (organisation, etc.) ne sont pas prises en compte.

La cible est de ne pas dépasser un coût moyen par participant de 2000 €. Le périmètre retenu est celui des réunions ministérielles informelles et conférences ministérielles auxquelles sont invités les ministres de tous les États membres.

Le nombre de participants n'est pas connu avec précision pour tous les événements mais est estimé à 20 750. Pour un budget de 39,7 M€, le coût moyen par participant s'élève à 1 913 €.

## Présentation des crédits

### 2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	47 160 906 9 345 765		<b>47 160 906</b> <b>9 345 765</b>	47 160 906
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	56 963 073 14 112 535	4 124 861	<b>56 963 073</b> <b>18 237 396</b>	56 963 073
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	21 840 772 8 864 140		<b>21 840 772</b> <b>8 864 140</b>	21 840 772
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>125 964 751</b>	<b>0</b>	<b>125 964 751</b>	<b>125 964 751</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+35 000 (hors titre 2)		+35 000	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-2 537 650 (hors titre 2)		-2 537 650	
Total des AE ouvertes	123 462 101 (hors titre 2)		123 462 101	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>32 322 440</b>	<b>4 124 861</b>	<b>36 447 301</b>	

#### 2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	18 206 978 1 326 748		<b>18 206 978</b> <b>1 326 748</b>	18 206 978
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	19 065 407 3 481 283	3 604 861	<b>19 065 407</b> <b>7 086 144</b>	19 065 407
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	9 532 811 1 297 866		<b>9 532 811</b> <b>1 297 866</b>	9 532 811
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>46 805 196</b>	<b>0</b>	<b>46 805 196</b>	<b>46 805 196</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+35 000 (hors titre 2)		+35 000	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-2 537 650 (hors titre 2)		-2 537 650	
Total des CP ouverts	44 302 546 (hors titre 2)		44 302 546	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>6 105 897</b>	<b>3 604 861</b>	<b>9 710 758</b>	

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI 2020 Consommation 2020	
	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	0	0
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	0	0
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	0	0
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des AE consommées</b>		<b>0</b>

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI 2020 Consommation 2020	
	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	0	0
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	0	0
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	0	0
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des CP consommés</b>		<b>0</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	0	125 964 751	32 322 440	0	46 805 196	6 105 897
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	0	125 964 751	32 151 940	0	46 805 196	6 055 897
Subventions pour charges de service public	0	0	170 500	0	0	50 000
Titre 6 – Dépenses d'intervention	0	0	4 124 861	0	0	3 604 861
Transferts aux entreprises	0	0	1 215 000	0	0	1 215 000
Transferts aux autres collectivités	0	0	2 909 861	0	0	2 389 861
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>125 964 751</b>			<b>46 805 196</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-2 502 650			-2 502 650	



## Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

Programme n° 359 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
<b>Total*</b>	<b>0</b>	<b>123 462 101</b>	<b>36 447 301</b>	<b>0</b>	<b>44 302 546</b>	<b>9 710 758</b>

\* y.c. FdC et AdP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2020	Prévues en LFI pour 2021	Ouvertes en 2021	Ouverts en 2020	Prévus en LFI pour 2021	Ouverts en 2021
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses			35 000			35 000
<b>Total</b>			<b>35 000</b>			<b>35 000</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
11/2021		35 000		35 000				
<b>Total</b>		<b>35 000</b>		<b>35 000</b>				

## DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
19/11/2021						2 400 000		2 400 000
<b>Total</b>						<b>2 400 000</b>		<b>2 400 000</b>

## DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/06/2021		600 000		600 000				
<b>Total</b>		<b>600 000</b>		<b>600 000</b>				

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
19/07/2021						737 650		737 650
<b>Total</b>						<b>737 650</b>		<b>737 650</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>635 000</b>		<b>635 000</b>		<b>3 137 650</b>		<b>3 137 650</b>

## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence		47 160 906 9 345 765	47 160 906 9 345 765		18 206 978 1 326 748	18 206 978 1 326 748
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence		56 963 073 18 237 396	56 963 073 18 237 396		19 065 407 7 086 144	19 065 407 7 086 144
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »		21 840 772 8 864 140	21 840 772 8 864 140		9 532 811 1 297 866	9 532 811 1 297 866
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>125 964 751</b>	<b>125 964 751</b>	<b>0</b>	<b>46 805 196</b>	<b>46 805 196</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		-2 502 650	-2 502 650		-2 502 650	-2 502 650
Total des crédits ouverts	0	123 462 101	123 462 101	0	44 302 546	44 302 546
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>36 447 301</b>	<b>36 447 301</b>	<b>0</b>	<b>9 710 758</b>	<b>9 710 758</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+87 014 800	+87 014 800		+34 591 788	+34 591 788

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

L'exécution par ministère se répartit comme suit :

En euros	Réalisation 2021	
	AE	CP
Présidence de la République	3 302 015	1 131 458
Services du Premier ministre hors SGPFUE	459 475	47 929
SGPFUE - fonctionnement	384 063	335 440
SGPFUE - Actions collectives	8 523 400	976 753
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	1 948 725	1 095 965
Ministère de la transition écologique	2 963 485	795 029
Ministère de l'éducation de la jeunesse et des sports	1 787 546	127 056
Ministère de l'économie, des finances et de la relance	2 078 747	96 522
Ministère des armées	1 087 802	30 039
Ministère de l'intérieur	3 158 193	985 564
Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion	1 465 395	262 272
Ministère des outre-mer	374 069	
Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales	469 898	137 802
Ministère de la justice	357 633	
Ministère de la culture et de la communication	3 253 290	1 681 142
Ministère de la santé et des solidarités	2 475 307	1 149 973
Ministère de la mer	1 049 024	805 660
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	1 283 465	52 154
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation	-	-
Ministère de la transformation et de la fonction publiques	25 769	
<b>Total</b>	<b>36 447 301</b>	<b>9 710 758</b>

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	126 599 049	126 599 049	0	47 439 494	47 439 494
Amendements	0	-634 298	-634 298	0	-634 298	-634 298
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>125 964 751</b>	<b>125 964 751</b>	<b>0</b>	<b>46 805 196</b>	<b>46 805 196</b>

L'amendement n° 1233 adopté par l'Assemblée nationale a entraîné une diminution des crédits hors titre 2 du programme pour un montant de 0,6 M€ en AE et CP, afin de gager par des économies complémentaires les dépenses nouvelles adoptées lors du débat parlementaire.

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

La loi de finances rectificative n° 2021-953 du 19 juillet 2021 a minoré de 0,7 M€ en AE et CP les crédits mis en réserve du programme.

Le programme a bénéficié d'un virement entrant du SGAE de 0,6 M€ destiné à couvrir les dépenses du pôle communication. Un montant de 2,4 M€ a été transféré au programme 105 du MEAE pour le financement d'une partie des travaux et des dépenses d'équipement engagés des locaux de la Représentation permanente de la France à Bruxelles, dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne.

## ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Un fonds de concours de 35 000 euros au profit du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a été versé par la Commission européenne pour la couverture partielle des dépenses du projet BRIDGE.

## RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	0	5 038 590	5 038 590	0	1 872 208	1 872 208
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>0</b>	<b>5 038 590</b>	<b>5 038 590</b>	<b>0</b>	<b>1 872 208</b>	<b>1 872 208</b>

Les crédits mis en réserve ont été minorés en gestion par une annulation de 0,7 M€ en AE et CP par la loi n° 2021-953 du 19 juillet 2021 de finances rectificative pour 2021.

## *Dépenses pluriannuelles*

## Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

Programme n° 359 | Justification au premier euro

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) <b>123 462 101</b>	CP ouverts en 2021 * (P1) <b>44 302 546</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>36 447 301</b>	CP consommés en 2021 (P2) <b>9 710 758</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>87 014 800</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>9 710 758</b>

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) <b>0</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) <b>0</b>				
<b>Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>0</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) <b>0</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>36 447 301</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>9 710 758</b>	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) <b>26 736 543</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021</b> (R6 = R4 + R5) <b>26 736 543</b>
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) <b>26 736 543</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) <b>0</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR





## Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

Programme n° 359 | Justification au premier euro

## Justification par action

## ACTION

## 01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence		47 160 906 9 345 765	<b>47 160 906</b> <b>9 345 765</b>		18 206 978 1 326 748	<b>18 206 978</b> <b>1 326 748</b>

Cette action regroupe les crédits destinés aux manifestations imposées par le calendrier européen et le règlement intérieur du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, ainsi que ceux destinés aux manifestations qui incombent traditionnellement à l'État membre qui exerce la présidence du Conseil de l'Union européenne. Elles ont toutes été planifiées au premier trimestre 2022.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	47 160 906	9 345 765	18 206 978	1 326 748
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	47 160 906	9 345 765	18 206 978	1 326 748
<b>Total</b>	<b>47 160 906</b>	<b>9 345 765</b>	<b>18 206 978</b>	<b>1 326 748</b>

## ACTION

## 02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence		56 963 073 18 237 396	<b>56 963 073</b> <b>18 237 396</b>		19 065 407 7 086 144	<b>19 065 407</b> <b>7 086 144</b>

Cette action regroupe les crédits destinés au financement des manifestations correspondant à des initiatives particulières de la présidence de la République et des différents ministères pendant le semestre de la présidence française.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	56 963 073	14 112 535	19 065 407	3 481 283
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	56 963 073	13 942 035	19 065 407	3 431 283
Subventions pour charges de service public		170 500		50 000
Titre 6 : Dépenses d'intervention		4 124 861		3 604 861
Transferts aux entreprises		1 215 000		1 215 000
Transferts aux autres collectivités		2 909 861		2 389 861
<b>Total</b>	<b>56 963 073</b>	<b>18 237 396</b>	<b>19 065 407</b>	<b>7 086 144</b>

## ACTION

## 03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »		21 840 772 8 864 140	<b>21 840 772</b> <b>8 864 140</b>		9 532 811 1 297 866	<b>9 532 811</b> <b>1 297 866</b>

Il s'agit :

- d'une part, des frais de fonctionnement du secrétariat général de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (384 063 euros en AE) ;
- d'autre part et essentiellement, de dépenses correspondant à des « biens collectifs » mis à la disposition de tous les ministères par le SGPFUE pour l'organisation de leurs événements dans une logique de mutualisation des coûts (8 480 077 euros en AE).

Les consommations de 2021 ont permis la mise en place des principaux outils interministériels utilisés en 2022 : marchés en matière d'accréditation et d'agents de liaison, convention avec la direction générale de l'interprétation de la Commission européenne, convention avec le secrétariat général du Conseil pour la production du site internet ouvert le 9 décembre 2021, convention de mécénat avec des constructeurs automobiles pour la mise à disposition de véhicules, conventions avec les ministères des armées et de l'intérieur pour l'emploi de conducteurs gendarmes, militaires ou policiers, etc.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	21 840 772	8 864 140	9 532 811	1 297 866

**Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022**

Programme n° 359 | Justification au premier euro

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	21 840 772	8 864 140	9 532 811	1 297 866
<b>Total</b>	<b>21 840 772</b>	<b>8 864 140</b>	<b>9 532 811</b>	<b>1 297 866</b>

## Récapitulation des crédits et emplois alloués aux opérateurs de l'État

### RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>EPCMPP - Etablissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris (P131)</b>					<b>500 000</b>	<b>500 000</b>
Transferts					500 000	500 000
<b>EPPGHV - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette (P131)</b>					<b>65 000</b>	<b>65 000</b>
Transferts					65 000	65 000
<b>Ecole de l'air et de l'espace (P178)</b>					<b>120 500</b>	
Subventions pour charges de service public					120 500	
<b>Rmn-GP - Réunion des musées nationaux - Grand Palais (P175)</b>					<b>435 000</b>	<b>435 000</b>
Transferts					435 000	435 000
<b>FEI – France éducation international (P214)</b>					<b>258 200</b>	<b>93 200</b>
Transferts					258 200	93 200
<b>Institut Français (P185)</b>					<b>743 000</b>	<b>473 000</b>
Transferts					743 000	473 000
<b>Universités et assimilés (P150)</b>					<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Subventions pour charges de service public					50 000	50 000
<b>Total</b>					<b>2 171 700</b>	<b>1 616 200</b>
Total des subventions pour charges de service public					170 500	50 000
Total des transferts					2 001 200	1 566 200

NB : Le programme 359 ne finance pas de subventions pour charges de service public aux opérateurs. Ce financement se fait à travers des transferts de crédits par les ministères (UO) aux opérateurs pour la réalisation d'événements ou de projets dans le périmètre de la PFUE. Les lignes relatives à l'Ecole de l'air et de l'espace (120 500 €) et aux Universités et assimilés (50 000 €) correspondent par conséquent à des erreurs d'imputation.